

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 octobre 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4045-2018.

Tarifs et conditions de service d'Hydro-Québec Distribution (HQD) pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

Demande de délai pour le mémoire à l'Étape 2 de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich*.

Chère Consœur,

Nous demandons respectueusement à la Régie d'accorder un délai jusqu'à **lundi le 15 octobre 2018 à midi** pour le dépôt du mémoire à l'Étape 2 de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich* au présent dossier.

Le soussigné a en effet souffert d'un malaise hier soir, ce qui l'a empêché de prendre part aux échanges finaux qui devaient être tenus avec les membres de notre équipe, après l'audience, en vue de pouvoir compléter et déposer ce mémoire, sur lequel nous œuvrons depuis plusieurs semaines. Par ailleurs, certaines variations à ce mémoire sont requises afin d'incorporer certains aspects des échanges tenus lors de l'audience d'hier. (Nous informons toutefois la Régie qu'une vérification de l'arrêt de la Cour suprême du Canada rendu hier dans l'affaire *Mikisew Cree First Nation c. Canada* (Gouverneur général en conseil), 2018 CSC 40, <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/17288/index.do> et <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/17288/1/document.do> ne semblent pas requérir de modification à notre mémoire). Le soussigné est par ailleurs en audience toute la journée aujourd'hui devant un autre tribunal.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).